

Douvres, la nouvelle mairie au cœur du village.

C'est fait ! La mairie de Douvres a pris ses nouveaux quartiers, dans une belle maison ancienne, bien restaurée, en plein centre du village.

Le déménagement était devenu nécessaire en raison de l'exiguïté des locaux et des problèmes de sécurité liés à la cohabitation mairie-école. Il était devenu urgent de séparer les deux structures : construire une nouvelle école ou délocaliser la mairie. Vu les investissements déjà effectués dans la partie école, la bonne adéquation de son implantation, le conseil municipal était convenu que la meilleure solution était de déplacer la mairie.

Une ancienne maison en pierre ouvrant sur la place, que les plus anciens de Douvres avaient connue en tant que laiterie, ayant été en vente en 2005 avait été acquise par la municipalité dans cette perspective.

Il restait à prendre le temps de bâtir le projet et surtout à trouver le financement.

La réalisation a été conduite dans le souci de l'accessibilité pour tous et d'un respect attentif de l'écologie, avec une isolation renforcée et un système de chauffage-climatisation par pompe à chaleur réversible.

La mairie proprement dite est installée au 1er étage, via un large escalier doublé d'un ascenseur confortable. Elle n'occupe qu'une partie de l'étage, le reste étant aménagé en locaux pouvant servir aux associations.

Les Douvrois trouveront de nombreux avantages à ce nouveau bâtiment : une bibliothèque municipale qui a presque doublé de surface et une grande pièce qui servira de salle de motricité pour les enfants de l'école. Elle pourra aussi accueillir les expositions, les réceptions et les célébrations de mariage.

La maîtrise du budget de 480 000 € et l'obtention de 325 000 € de subventions ont permis de financer cette opération par le budget communal sans recours à l'emprunt.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux habitants du village et d'une importante participation des élus locaux, de Mme Goy-Chavent, sénatrice, MM Benassy, Herman, Jurine et des représentants de administrations.

Mme le maire a remercié architectes et entrepreneurs, les collaborateurs qui ont veillé au bon déroulement de ce chantier, et bien sûr les subventionneurs : Conseil Général, Etat, CCPA, et le député Ch. de la Verpillière.

La batterie fanfare « la Diane des Grangeons » a accompagné la fête et tout s'est terminé autour d'un buffet préparé par une équipe de bénévoles sous la conduite de Michel Balain, conseiller municipal.